



Mennecy le 9 octobre 2018,

Courrier d'information

Décision de fermeture de la rue de la Montagne et des ponts sur l'Essonne, prise unilatéralement et sans concertation par le Maire d'Echarcon

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez, tout comme l'ensemble des élus et habitants du secteur, probablement pu vous rendre compte de la fermeture de la rue de la Montagne, plus souvent appelée « route d'Echarcon » au niveau du pont de la commune, juste en limite de Mennecy.

Cette fermeture a été faite par le Maire d'Echarcon, de sa seule initiative, sans aucune concertation, ni étude préalable et elle engendre de très graves conséquences sur la circulation dans notre secteur, et plus particulièrement aux heures de pointe. Ainsi, le Maire d'Echarcon a fermé l'un des quatre accès entre la vallée de l'Essonne et le plateau économique (les autres étant l'A6, la côte d'Ormoy et la côte de Montauger).

Face aux nuisances que cela pose pour des dizaines de milliers de personnes (dont vous faites peut-être partie) qui sont impactées par ricochet, il nous semblait indispensable de vous informer précisément des faits.

Tout d'abord, le Maire d'Echarcon a pris un arrêté fermant durant quelques jours le pont, jusqu'au 28 septembre, afin d'y réaliser des aménagements visant à empêcher les poids-lourds (qui ne sont pas autorisés sur cet axe) de l'emprunter.

Cependant, après le 28 septembre, le pont est resté fermé en toute illégalité car aucun arrêté municipal n'avait été pris et/ou affiché jusqu'au vendredi 5 octobre au soir.

Le vendredi 5 octobre, un nouvel arrêté décidant de fermer la circulation, sans date de fin, aurait été pris par le Maire d'Echarcon.

D'après les échanges qui ont pu avoir lieu entre lui et les personnes qui ont réussi à le contacter ou ce qu'il a publié sur les réseaux sociaux, il aurait pris cette décision au motif que, d'après lui, le pont connaîtrait des problèmes de structure pouvant générer une fragilité.

Avant la prise d'une telle décision, une étude de structure auprès d'une entreprise spécialisée aurait dû être conduite, ce qui n'a pas été fait.

Conclusion : le pont est donc aujourd'hui fermé de l'avis d'une seule personne.

Par ailleurs, une étude de structure avait été commandée à une entreprise spécialisée sur les deux ponts de cette route (celui de Mennecy et celui d'Echarcon) en avril 2017 par le SIARCE lorsque les très nombreux camions et poids lourds qui étaient stockés au niveau du moulin d'Echarcon en ont été évacués.

Cette étude concluait que les ponts ne connaissaient aucune fragilité, aucun risque sur leurs structures et que la circulation de véhicules de 3,5 T ne posait aucune difficulté quant à la portance des ponts et que des véhicules de plus de 19 T pouvaient même y passer, pour autant que ceux-ci roulent doucement et au centre des ponts.

Personne à ce jour n'a été amené à constater de mouvement subit de la structure des ponts laissant penser à un possible effondrement et nous ne pouvons donc trouver la démarche du Maire d'Echarcon que prématurée, précipitée et inadaptée.

En effet, lorsque des problèmes véritables surviennent sur des structures, comme cela a par exemple été le cas il y a quelques années sur les petits ponts d'Ormoy, des études préalables sont faites, des travaux sont phasés et ceux-ci sont réalisés en essayant de maximiser la part de travaux sur les périodes où cela impacte le moins la circulation.

Autant de points qui n'ont pas été faits dans le cas de la décision du Maire d'Echarcon.

C'est pourquoi, constatant que visiblement rien n'empêchait, a minima, le trafic des véhicules légers, la Ville de Mennecy a été amenée à lui demander par courrier de bien vouloir réouvrir les ponts dès la semaine dernière (ce qu'il a refusé de faire) et a saisi la préfecture afin de lui demander de bien vouloir essayer de lui faire entendre raison.

En effet, outre la circulation des personnes montant ou descendant du plateau, ceci a aussi des conséquences pour l'ensemble des Echaronnais, notamment lorsque ces derniers désirent se rendre à la gare de Mennecy ou au collège puisqu'ils doivent maintenant effectuer un détour de plusieurs kilomètres qui est complètement embouteillé du fait de la décision de leur Maire.

La Ville de Mennecy va déposer plainte du fait de l'illégalité totale de la fermeture décrétée et mise en place sans aucun arrêté affiché par la Mairie d'Echarcon, donc sans base légale entre le 28 septembre et le 5 octobre.

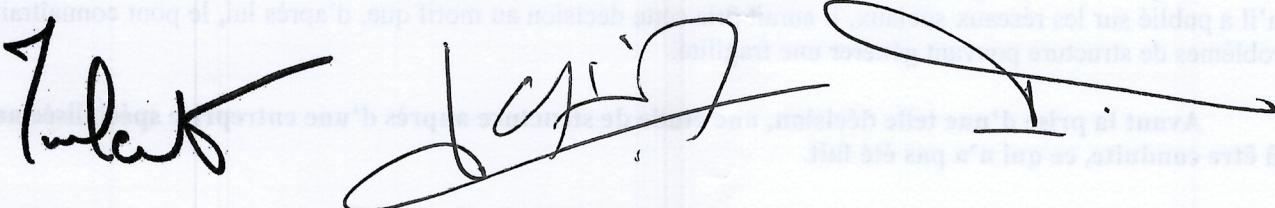
Nous attaquerons, par ailleurs, le nouvel arrêté de fermeture au Tribunal Administratif.

Pour autant, ces procédures sont par nature longues et incertaines, concernant l'exercice des pouvoirs de police d'un Maire agissant dans sa commune, sur une voirie non pas départementale, mais communale.

Pour contribuer à solutionner ce problème, nous ne saurions trop vous inciter à écrire au Maire d'Echarcon, l'appeler ou même à vous déplacer en Mairie d'Echarcon (24 rue Jean Comte, 91540 ECHARCON, 01 64 57 03 02) car la décision prise pourrait avoir des conséquences beaucoup plus graves. Nous redoutons le jour où un accident aura lieu du fait des renvois de circulation, de l'exaspération des personnes qui se retrouvent bloquées, voire même qui arriveraient de nuit sur les poteaux qu'il a fait sceller dans la chaussée pour bloquer l'accès.

Croyez bien que nous regrettons profondément de devoir rédiger ce courrier, mais face aux désordres provoqués par cette décision face à laquelle, étant élus d'autres communes, nous n'avons aucun pouvoir direct, il nous semblait indispensable de vous tenir informés.

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Patrick IMBERT
Président de la CCVE
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Essonne

Jacques GOMBAULT
Maire d'Ormoy
Vice-Président du SIARCE

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
Vice-Président Région Ile-de-France